

infos

SAINT-MAURICE-DES-LIONS





Comme vous le savez, le premier tour des élections s'est tenu le 15 mars dernier et la liste que je conduisais au côté de mes colistiers, a été élue. Je veux à nouveau vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée, ainsi qu'à mon équipe.

Depuis, limiter la propagation d'un virus et éviter de submerger nos professionnels de santé par une multiplication ingérable de cas, ont été des objectifs prioritaires qui ont bouleversé nos conditions de vie et nos organisations. Nous avons découvert le confinement et la distanciation sociale, mais retenons que cette situation nous a aussi révélé un formidable élan de solidarité dans tout le pays. Commerçants, artisans, personnels soignants, personnels de nettoyage, toutes celles et tous ceux restés en première ligne durant cette période méritent notre reconnaissance.

Avec de nouveaux élus non installés, et une ancienne équipe, dont le mandat a été prorogé, la vie municipale s'est trouvée fortement impactée, les organisations bousculées. Dans cet environnement complexe, les élus et les services administratifs ont su régulièrement s'adapter aux mesures successives mises en place par le gouvernement et les institutions, pour maintenir la continuité du service public et ses missions, et je les en remercie.

Le 23 mai dernier, le nouveau Conseil Municipal a pu être installé, le Maire et ses adjoints ont également été élus. Ce conseil s'est déroulé dans des conditions particulières pour tenir compte des règles sanitaires en place. C'est donc dans une configuration réduite qu'il s'est tenu. Les commissions municipales ont ouvert l'instruction et le suivi des dossiers et projets annoncés dans notre campagne, tout en traitant les imprévus. Dans l'attente de reprendre le cours normal de nos vies, probablement affectées pour encore un temps long, je veux vous assurer avec l'ensemble des élus de notre parfaite implication et notre solidarité, et vous invite à rester prudents, vigilants et à respecter les gestes barrières.

Le Conseil Municipal, le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2021.

Prenez soin de vous et des vôtres.

David Chevalier

SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	2
Le nouveau Conseil Municipal.....	3
Le budget.....	4
Bien vivre ensemble.....	5 - 6
Vie active.....	7 - 9
Communauté de communes.....	10
Vie associative.....	11-16
Vie scolaire.....	16
Nos étoiles St-Mauriçoises.....	17
Infos.....	18-19
Etat civil.....	19

Maquette et Impression :

Imprimerie MEDIAPRINT
Tirage en 500 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé



Le nouveau Conseil Municipal



David CHEVALIER

Maire et Délégué Communautaire
Président SIVOS Chabrac/St-Maurice
Délégué SIAEP
Commission Appel d'offres
Commission Finances - Impôts - Personnel
Commission de Travaux
Délégué Le Comptoir des Lions



Stéphane GEMEAU

1^{er} Adjoint et Délégué Communautaire
Délégué SIVOS - SDEG et Charente Eaux
En charge du Personnel Technique
Responsable Voirie Réseaux Assainissement
Commission Manifestations et Cérémonies
Commission de Travaux
Délégué Association Sportive FCSMM



Anick CHEVALIER

2^e Adjointe
Déléguée AGEF TEMPO ADMR
Déléguée Centre Social et Culturel du
Confolentais
Responsable Cimetière
Commission Liste électorale
Commission Associations - Tourisme -
Urbanisme
Déléguée Club du 3^e Age



Mathieu COURTILOUX-DELAGE

3^e Adjoint
Délégué SIVOS - SIGIV
Délégué ATD16 et Fourrière Départementale
En charge du Personnel Technique
Responsable Bâtiments communaux
Commission de Travaux
Délégué Parents d'élèves A.P.E



Alexandra BONNETERRE

Membre Titulaire du SIVOS
Déléguée Comité des Fêtes



Frédérique BOUTET

Déléguée Créations Plurielles



Anthony BOUTY

Délégué Pêche



Valérie BRANTHOME

Déléguée Just Country



Vanina BROUSSE

Déléguée Jardin du Curé



Sandrine FETIS

Déléguée Les Automnales



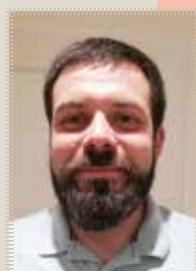
Serge LAFONT

Délégué Chasse



Marie-Odile MEILLAT

Déléguée Le Comptoir des Lions



Romain PAGNOUX

Délégué Autopompe



Jean-Paul PETUREAU

Délégué Anciens Combattants



Jean-Christophe VARDELLE

Délégué St-Maurice Environnement

Le Budget

Les budgets de la commune ont été votés le 2 juillet 2020. Les tableaux ci-dessous reprennent les crédits inscrits au budget à cette date. Au cours de l'année civile, des décisions modificatives sont souvent nécessaires pour adapter les crédits aux dépenses engagées.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Compte	Intitulé	Montant en €
142	ACTES DE CESSION ET D'ACQUISITION	7 816,00
157	ACQUISITION DE PANNEAUX	18 960,00
178	TRAVAUX SUR VOIRIE ET CHEMINS	16 000,00
183	ACQUISITIONS DIVERSES	19 500,00
195	PROGRAMME DE VOIRIE FDAC	12 000,00
203	TRAVAUX SUR LOGEMENTS LOCATIFS	1 000,00
204	TRAVAUX SUR ETANG DU CHAMBON ET ECLUSE	12 000,00
206	BATIMENT MAIRIE-ECOLES	30 000,00
208	VEHICULE PERSONNEL TECHNIQUE	953,00
209	ACCESSIBILITE BATIMENTS	16 000,00
212	TRAVAUX ATELIER PERSONNEL TECHNIQUE	82 188,80
214	DEFENSE INCENDIE	17 000,00
217	BATIMENT DU CHAMBON	4 594,00
220	BATIMENT GITE ET MOULIN DE LA COUR	5 000,00
1641	EMPRUNTS	30 000,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS	1 696,32
20	DEPENSES IMPREVUES	9 322,37
1	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORT	20 192,82
TOTAL		304 223,31

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Compte	Intitulé	Montant
1321	SUBVENTION ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	17 945,49
1323	DEPARTEMENT	14 000,00
20	FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA	20 000,00
10223	TAXES D'AMENAGEMENT	2 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	20 192,82
165	DEPÔTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS	1 500,00
24	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	6 000,00
21	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION RECETTES	219 000,00
40	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	3 585,00
TOTAL		304 223,31

Bien vivre ensemble

AU QUOTIDIEN

VIVRE EN BON VOISINAGE

La qualité de notre environnement et des relations de voisinage passent également par la gestion des nuisances sonores. Elles peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit. Cela comprend tous les bruits provoqués par un individu chez lui ou à l'extérieur de chez lui (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, électroménager...), ainsi que par les animaux domestiques (aboiements de chiens). Nous vous rappelons que, par arrêté préfectoral, les travaux générant des nuisances peuvent être réalisés en semaine de 8h à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, et le dimanche de 10h à 12h.



ENTREtenir LES ABORDS DE SON HABITATION

La commune vous rappelle que les propriétaires ont obligation d'élaguer les arbres et les haies de leurs propriétés dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité de passage et entravent la sécurité d'autrui. Les arbres et les arbustes ne doivent donc pas dépasser de votre clôture sur le domaine public. Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin. Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Chaque habitant est également responsable du trottoir devant sa propriété. Il est nécessaire également de penser à arracher les herbes et plantes qui poussent en bordure des murs et clôtures. Selon les saisons, ramasser les feuilles, tondre le gazon si nécessaire, ou encore dégager la neige.

ÊTRE RESPONSABLE DE SON ANIMAL DE COMPAGNIE

Notre vue et notre odorat n'apprécient pas les déjections canines qui peuvent être gérées très simplement par les maîtres en ayant le réflexe de prendre lors des sorties, un sac à déjections canine. Nous vous rappelons que l'abandon d'excréments de chiens sur les voies publiques, et trottoirs est strictement interdit, et que les personnes accompagnées de chien doivent procéder immédiatement au ramassage des déjections de leur animal. Les espaces verts communaux ne sont pas des lieux de déjections, tout comme le stade de foot et l'aire de loisirs du Moulin de la Cour.

En ce qui concerne les chats, la commune a procédé à une campagne de stérilisation des chats au village du Chambon, afin de lutter contre la prolifération des chats. Il est de votre devoir de faire stériliser vos chats afin de limiter et de lutter efficacement contre la surpopulation de chats dits « sauvages ».



LES DÉCHETS VERTS ET LES PERMIS DE FEU

Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit sur tout le département depuis le 1^{er} juin 2018 et ce toute l'année et en tout temps. D'autres solutions alternatives existent, le broyage, le compostage, et le paillage. Vous avez également accès à la Déchetterie de Confolens pour l'évacuation de vos déchets verts.

Heures d'ouverture :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



LES DÉCHETS ET LES DÉPÔTS SAUVAGES

La commune vous rappelle que des conteneurs à verre sont installés à l'entrée du bourg sur le bord de la D166 en venant de Lesterps, ainsi qu'un autre, Place de la Bascule. Nous déplorons cependant le manque de civisme de certains usagers. Il est encore trop fréquent de retrouver des sacs poubelles à côté des conteneurs, tout comme des sacs de bouteilles en verre à côté et non dans les conteneurs.

Les déchets sont l'affaire de tous et toutes. Des comportements tels que ceux là sont inacceptables.



ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Notre équipe technique a réalisé le marquage au sol de deux emplacements de stationnement pour personnes à mobilité réduite devant le Comptoir des Lions et le salon de coiffure Tout en Couleur, ainsi qu'un emplacement réservé Place de la Mairie.

Vie active



LA SOLIDARITÉ SINISTRÉS DES ALPES MARITIMES



Des subventions, des dons et des bras, un élan de solidarité pour les sinistrés des Alpes Maritimes, à l'initiative d'Estelle Gabriel. Et des bras, il y en a eu le dimanche 25 octobre à la Salle des Fêtes pour aider Estelle Gabriel à mener à bien l'opération et notamment avec l'Association de Parents d'Elèves (APE) du RPI Saint-Maurice-Chabrac que préside Alexandra Bonneterre, des membres du Comité des fêtes de Chabrac que préside Anabelle Mondy. Chacun a accueilli les donateurs au fur et à mesure de leur arrivée puis il a fallu trier, emballer dans les cartons et placer ensuite sur des palettes. Sept palettes au total. Les artisans de Saint-Maurice-des-Lions, Pascal Reyrat et Sylvain Labrousse ont mis à disposition le matériel pour que Mathieu Courtioux-Delage puisse charger le camion de la Société SNN de Chabanais. Son dirigeant, Philippe Churlet ayant en effet accepté d'accorder un prix préférentiel de transport jusqu'à Nice où Françoise Lemosse, agent de sûreté portuaire doit réceptionner les palettes parties de Saint-Maurice, et les remettre aux associations responsables de l'aide aux sinistrés.

La solidarité ne s'est pas arrêtée à la logistique car il fallait aussi trouver des financements pour le transport. Le Conseil Municipal a attribué une subvention exceptionnelle via l'APE de 200 euros, dimanche 100 euros ont été déposés par des donateurs. Des sommes qu'il faut ajouter aux dons d'associations « Les Automnales », l'APE, le Comité des Fêtes de Chabrac...



LE MAS DES DEUX LIONS

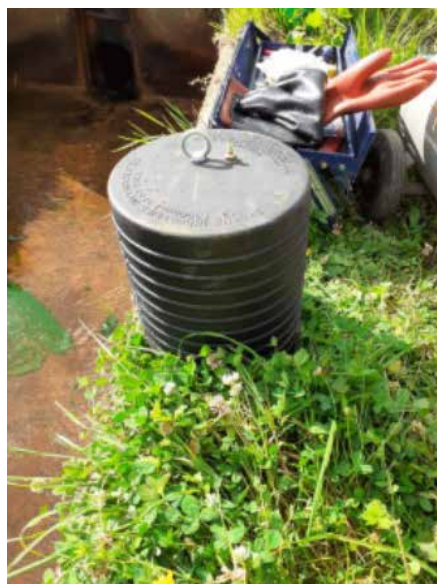
Mila et Francis Mesguich arrivent de Normandie. Le couple a repris en gérance « Le Mas des Deux Lions » au cours du mois de juillet 2020, avec l'aide de membres de la famille en attendant de voir comment va évoluer cette reprise. Horaires d'ouverture en fonction des attentes de la clientèle. Il sera proposé un plat du jour midi et soir entre 12 et 14 euros ainsi que la carte et des pizzas cuites au four à bois. Des soirées à thème devraient être organisées régulièrement. Plein de projets pour dynamiser notre Place des Lions !





L'ÉTANG DU CHAMBON

Des travaux de remise aux normes ont été réalisés sur l'étang du Chambon en 2019. Cependant depuis sa remise en eau, une fuite persistait à la bonde de fond. Au mois de juillet, la Fédération de la pêche a décidé de mettre un ballon afin de colmater provisoirement la fuite pendant la période estivale. Depuis, nous avons procédé à une deuxième vidange le 28 octobre 2020, et après vérification de la pelle de fond nous avons remis en eau l'étang début novembre.



Ballon gonflable pour étanchéiser



Etang vide avec le ruisseau du Chambon...



Pelle de fond



ACHAT DE MATÉRIELS

Le renouvellement du matériel est un passage obligatoire pour un bon fonctionnement de nos services. Le Conseil Municipal a donc fait le choix d'investir dans une tondeuse ainsi que dans une balayeuse qui s'adapte sur le tracteur tondeuse, avec un bac de ramassage et une brosse rotative métallique afin de mieux entretenir nos trottoirs, et freiner au maximum la repousse de l'herbe, ceci dans un souci de propreté mais également de favoriser un travail plus rapide et plus fréquent dans le bourg. Nous garderons cependant le passage de la balayeuse STPR afin de faire régulièrement les villages de la commune.



ATELIER COMMUNAL

Les travaux de l'extension de l'atelier communal ont débuté le 2 novembre, pour une livraison du chantier prévue à la mi-mars 2021. Au printemps prochain, débiteront les travaux du Moulin de la Cour qui abrite deux logements communaux ainsi que notre gîte rural.



PUMP TRACK

Impulsé par Maxime Tisseuil, la réalisation d'un Pump Track est en cours sur l'ancien site du terrain de tennis, qui se transforma également en terrain de pétanque, à l'entrée de l'aire de loisir du Moulin de la Cour.

Mais le Pump Track c'est quoi au juste ?

Inspiré des tracés réalisés dans les années 70/80 par des pilotes de BMX, le Pump Track est une boucle continue sur laquelle le vététiste peut évoluer sans pédaler. Il est possible d'atteindre une vitesse supérieure à 30 km/h uniquement en « pompant » sur les creux, les bosses et les virages relevés du circuit. Enchaînements de virages, creux et bosses pouvant être enroulés ou sautés selon de multiples combinaisons, les Pump Tracks sont accessibles et conviviaux, destinés à un large public, ludiques et évolutifs, générateurs d'apprentissage des fondamentaux du pilotage et de progrès pour tous. Le Pump Track est le terrain qui rassemble toutes les tribus du VTT (cross-country, descente, free ride, Dirt et même le BMX) pour un même plaisir, sans distinction de niveau, d'âge ou de matériel.



LES DÉCORATIONS DE NOËL

Cette année pas de sapin végétal mais des décorations à leds que nous avons réalisées en régie. Quelques nouvelles décorations de Noël que vous avez pu découvrir de la Mairie à la Place des Marronniers, en passant devant la Place de l'Eglise, et également sur la Place des Lions où la structure du sapin scintillant a été habillée avec une pluie de guirlandes achetées par le Comité des Fêtes.



CHARENTE
LIMOUSINE



PLUi

Le PLUi est disponible sur le site internet de la communauté et en version papier au siège. Il est également consultable sur le site national <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Construire ou rénover sa maison, installer un nouveau bâtiment pour son exploitation agricole, agrandir un équipement public, développer une activité économique dans de nouveaux locaux... dans ces différentes situations, et dans bien d'autres, vous sollicitez une autorisation d'urbanisme. Depuis le 25 juillet 2020, elles sont instruites pour respecter le PLUi du Confolentais devenu exécutoire.

Le PLUi, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, est un document réglementaire qui fixe le droit des sols sur un territoire. Fruit d'une démarche concertée avec les habitants et les partenaires institutionnels commencée en 2016, il est l'expression d'un projet politique intercommunal fixé sur 10 à 15 années en matière d'habitat, d'économie, d'environnement. Ainsi, les élus ont souhaité

structurer le devenir du territoire autour de 4 grands défis interdépendants :

- Affirmer les pôles du territoire en améliorant l'accessibilité et en pérennisant les équipements,
- Assoir un développement solidaire en répondant aux besoins de manière complémentaire,
- Positionner le patrimoine au cœur du développement touristique,
- Œuvrer pour un territoire durable aux multiples richesses naturelles.

Ce projet de territoire se traduit ensuite en objectifs chiffrés que les élus du Confolentais ont choisi de modérer. Ainsi le PLUi est construit en vue d'une stabilisation de la population dans les 15 prochaines années ce qui permet de maîtriser la consommation de l'espace. Pour rationaliser le besoin en foncier à

vocation d'habitat, le PLUi mise sur la reconquête du logement vacant mais aussi sur l'investissement des espaces déjà viabilisés dans le tissu urbain existant (dents creuses). Pour lutter contre l'étalement urbain, le développement de l'urbanisation a été recentré autour des bourgs existants (ce qui n'a pas permis de répondre à certaines demandes de rendre constructibles des parcelles suite à l'enquête publique par exemple) et planifié dans le temps avec la création de réserve foncière qui ne seront constructibles qu'après révision du PLUi.

Les élus ont choisi de se doter d'outils complémentaires en matière de préservation de la biodiversité et du commerce via des Orientations d'Aménagement et de Programmation qui fixent des grands principes complémentaires au règlement.



La fibre pour tous en Charente Limousine



LA FIBRE

La fibre sera fonctionnelle sur l'ensemble du territoire de la Charente Limousine à la fin de l'année 2022. A l'heure actuelle, nous n'avons aucune information sur la date de mise en fonction sur notre commune. Afin de se préparer au mieux à son arrivée dans notre commune, l'ancien Conseil avait travaillé, en étroite collaboration avec La Poste, sur la numérotation de l'ensemble des habitations de nos villages. Cette numérotation est importante pour l'attribution de l'adresse de distribution de la Fibre. Cependant votre adresse postale va également changer. Nous avons validé la commande des plaques de rues et des numéros nécessaires à ce changement. Dès réception, nous préparerons pour chacun et chacune d'entre vous le numéro ainsi qu'une attestation de domicile avec cette nouvelle adresse et une note explicative des démarches qu'il vous resteraient à faire.

Associations

➤ LE COMPTOIR DES LIONS S'INSTALLE SUR LE LONG TERME

Une bougie soufflée le 10 octobre 2020 pour le « Comptoir des Lions » dont le siège social et la boutique sont à St-Maurice-des-Lions au 2 rue des Commerces. C'est l'heure d'un premier bilan pour cette boutique de produits locaux.

Le Comptoir des Lions propose des commandes en ligne de produits locaux à majorité biologique et toujours répondant à notre charte de qualité. Fin 2020, 42 producteurs sont parties prenantes de l'association gérée par une collégiale ;

Le Comptoir fonctionne avec une équipe de bénévoles, consommateurs et producteurs, qui donnent de leur temps en fonction de leur contrat d'en-

gagement. Chaque semaine se sont en moyenne 40 paniers qui sont préparés et distribués.

Au-delà des produits locaux, nous proposons des produits du monde bio et équitables. Nous avons voulu que le panier commandé soit le plus complet possible afin de satisfaire au mieux la demande des consommateurs, limiter les déplacements, et favoriser au maximum les produits des artisans et des producteurs locaux. Vous trouverez sur notre site et dans la boutique :

- de la viande (porc, bœuf, mouton), charcuterie, volailles (poulets, canards, pintades),
- des légumes,
- des fromages (chèvres, vache

et brebis au printemps), lait, crème fraîche, glaces,

- des pains de toutes sortes,
- des bières, jus de fruits, vins, conserves, soupes, confitures, pesto, miel, biscuits,
- des fruits d'Espagne : mandarines, avocats, mangues, citrons, oranges, grenades...
- du textile,
- des cosmétiques, des produits d'entretien,
- ainsi que les produits du monde équitable comme du chocolat, du café, du riz, du sucre, des épices, du sel,
- et bien d'autres produits de Charente (l'huile tournesol, produits secs comme les lentilles, pois cassé, farine...).

Un petit tour sur le site s'impose :

www.lecomptoirdeslions.fr  Le Comptoir Des Lions

Le fonctionnement du site internet est simple : chaque jeudi, les producteurs apportent les commandes faites par internet du vendredi matin 9h au mardi soir 23h. Les bénévoles préparent les paniers pour chaque consommateur et la distribution finale se fait en 3 points :

- A la boutique de St-Maurice-des-Lions de 16h30 à 19h30
- A Alloue place du Maquis Foch de 17h30 à 19h30
- A Bussiere Boffy Aux Rivailles de 17h30 à 19h30

La boutique est également ouverte le vendredi soir de 16h30 à 19h30.

Les commandes se font en ligne sur le site www.lecomptoirdeslions.fr - Tél. 06 73 86 30 74 - 05 45 31 88 31 (le jeudi uniquement l'après-midi).

En plus d'avoir la satisfaction de réjouir nos palais par de très bons produits, nous avons aussi celle de participer à l'installation et au maintien d'une agriculture paysanne de taille humaine et de qualité.

En ces temps d'interrogation sur la santé de notre planète et de ceux qui l'habite, la démarche du « Comptoir des lions » répond parfaitement à nos attentes de produits sains et éthiques.

Au plaisir de vous retrouver parmi nos consomm'acteurs et qui sait parmi aussi nos amis(es) bénévoles, vous serez toujours les bienvenus(es) pour aider et soutenir les équipes de distributions et d'organisation ! Alors rejoignez les près de 500 familles inscrites sur le site internet (près de 90 sur St-Maurice-des-Lions).

CRÉATIONS PLURIELLES



Cette année 2020 se termine comme elle a commencé dans un climat anxieux pour tout le monde. Nous nous sommes retrouvées début janvier pour à peine 2 mois. Nous avons de beaux projets comme la vannerie mais tout a été annulé.

Notre association rassemble une trentaine d'adhérentes mais le confinement nous a tenues éloignées pratiquement toute l'année. En septembre, nous avons réfléchi à une possible reprise mais les normes

d'hygiène et les gestes barrières étaient un peu loin de l'ADN de notre association, la convivialité.

Bien évidemment, notre vente programmée le 5 décembre a été annulée. Nous sommes désolées de ne pas avoir pu rencontrer nos clients et amis mais nous allons mettre les bouchées doubles pour 2021. Le bilan de l'année, c'est une année blanche.

J'espère que nous aurons le plaisir de nous retrouver, toutes

Bureau 2020

Présidente :

Nicole Diganet

Vice-présidente :

Isabelle Suprin

Trésorière :

Chantal Tingaud

Trésorière adjointe :

Christiane Palard

Secrétaire :

Annie Martin

Secrétaire adjointe :

Simone Dubois

nous retrouver, en ce début d'année 2021 ou au printemps, pour partager de bons moments et mettre en musique les belles idées emmagasinées pendant ces longs mois de séparation physique.

Nous avons aussi décidé que le renouvellement de la carte d'adhérent sera gratuit pour 2021. Je remercie les 30 adhérentes, le personnel de la mairie, Nathalie et Sylvie, notre ancien maire Denis, notre nouveau maire David, qui avait essayé de trouver des solutions pour une reprise du club en toute sécurité, et Frédérique.

Très belle année 2021 à toutes et à tous .

La Présidente



Projets 2021 : SE RETROUVER le plus rapidement possible !

AUTOMNALES 2020



Marché d'Automne 1995

Maurice Chevalier - Arlette Rocher - Pierre Baudriller

La 27^e édition des Automnales n'a pas eu lieu. Le contexte sanitaire ne le permettait pas. Nous le regrettons, mais ce n'est que partie remise.

Amis bénévoles, qui avez donné de votre temps toutes ces années, prenez soin de vous, et nous nous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Artisans d'art, producteurs fermiers, vous qui souffrez de ne pas pouvoir faire les marchés pour vendre vos produits, nous avons une pensée pour vous.

Le programme 2021 est prêt. Rendez-vous pour les prochaines Automnales le dimanche 31 octobre 2021. Toute l'équipe des Automnales vous souhaite une bonne et meilleure année 2021.

L'AUTOPOMPE



L'association L'AUTOPOMPE regroupe une quarantaine d'adhérents et possède une soixantaine de camions de pompiers des années 1930 à 1980. Notre objectif est de maintenir ce patrimoine qui demande beaucoup d'engagements et de moyens. Tous les ans, nous organisons une soirée sponsor ainsi qu'une journée portes ou-

vertes, qui nous permet d'obtenir un peu de financement pour la gestion de notre association. Malheureusement cette année, la crise sanitaire nous a contraint d'annuler toutes nos fêtes dont nos portes ouvertes. Nous espérons que nous pourrions à nouveau vous recevoir en 2021. Nous remercions nos spon-

sors, la Mairie, les associations de St-Maurice-des-Lions, le Crédit Mutuel de Confolens et l'association de Champgnac La Rivière pour leur soutien. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que nos meilleurs vœux de santé et prospérité pour la nouvelle année.

Le Président, J.-Paul PEZEAU

LE COMITÉ DES FÊTES



L'année 2020 s'achève sans qu'aucune de nos manifestations prévues n'aient pu être maintenues dans le contexte que nous connaissons tous. Néanmoins, nous espérons vous retrouver nombreux et en parfaite santé pour nos manifestations de 2021. Cette année, le CDF n'a pas décoré les rues du village comme les années précédentes, nous avons investi dans l'achat d'une grande guirlande scintillante installée par les soins des agents municipaux sur la Place des Lions. Des friandises de Noël ont été également offertes par les deux Comités des Fêtes (St-Maurice et Chabrac) à tous les enfants scolarisés sur les 2 communes. Bonne année 2021

Stéphanie Barussias



AMICALE DES ANCIENS COMBATANTS



L'Amicale des Anciens Combattants a tenu son assemblée générale en janvier 2020. Les cérémonies habituelles se sont déroulées, en raison de la crise sanitaire, en comité restreint.

Un dépôt de gerbe a été effectué lors de chacune de nos commémorations. Le **19 mars**, commémoration du "Cessez le Feu" en Algérie du 19 mars 1962, le **8 mai**, commémoration de la fin de la Guerre 39-45, le **14 juillet**, Fête Nationale : cérémonie au Monument aux Morts, le **11 novembre**, commémoration de la Guerre 14-18.

Notre ami Jean Beaulieu nous a quittés le 16 février 2020. Notre ami et Président Yves Le Bournault nous a quittés le 11 novembre 2020. Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles.

Bonne année 2021.

13 juin
Moules Frites
18 juin
Feu de St-Jean
26 septembre
Vide greniers et Entrecôtes Frites
13 novembre
Choucroute

AMICALE DU 3^E AGE

Bureau 2020

Présidents d'honneur :

Denis Delage, Louise Vignaud,
Pierre Nouaze

Président :

Serge Bodereau

Vices-Présidentes :
Elena Gémeau, Christiane
Derbrut

Secrétaire :

Raymond Moreau

Secrétaire Adjointe :

Madeleine Bodereau

Trésorier :

Jean-Pierre Langlais

Trésorière Adjointe :
Denise Moreau



Compte tenu de la continuité de la pandémie, toutes les activités du Club sont suspendues jusqu'au 31 mars 2021 au moins. Après nous verrons ! Peut-être que l'arrivée du vaccin, s'il arrive, permettrait que la vie redevienne plus normale, mais il y aura beaucoup à reconstruire. Tant qu'il n'y aura pas d'assemblée générale, le bureau en place gèrera les affaires courantes, dans l'intérêt de tous. Il me reste à vous demander d'être prudents, et à vous présenter tous mes vœux de bonheur pour 2021.

Serge Bodereau

L'A.A.P.P.M.A

Conseil d'administration :

Président d'honneur :

Chevalier David, maire

Président :

Landrieau Michel

Vices-Présidents :

Quéraud Robert, Guignandon Jean-Claude

Trésorier :

Rivet Gilbert

Trésorier adjoint :

Lacouture Cédric

Secrétaire :

Cothenet Jean-Paul

Secrétaire adjoint :

Belly Nicole

Membres :

Bisserier Jean-Guy,
Bisserier Claude, Langlais Jean-
Pierre, Belair Bernard, Traumat
Daniel, Grebot Serge, Diganet
Bernard.

Vérificateurs aux comptes :

Gontier Nathalie et

Labrousse Sylvie

L'A.A.P.P.M.A. (Association Agréée pour la Pêche la Protection du Milieu Aquatique) a pour but de préserver l'intérêt général :

- Régulation des espèces invasives terrestres et aquatiques,
- Qualité et quantité des eaux,
- Protection des berges (lit mineur et lit majeur),
- Accueil des pêcheurs avec empoisonnements suffisants

Le nombre de pêcheurs de L'A.A.P.P.M.A. est à ce jour de 117 environ L'Amicale participe activement au plan de régulation des nuisibles : ragondin, grand cormoran sur l'axe Vienne. Le président remercie tous les chasseurs-pêcheurs. L'amicale remercie la commune de St-Maurice-des-Lions pour les moyens mis à disposition aussi bien humains que techniques, les bénévoles, les pêcheurs, donateurs, ainsi que tous les propriétaires riverains ; ce qui permet d'assurer le bon fonctionnement de L'A.A.P.P.M.A.



2^e samedi de mars 2021 :

- Ouverture de la pêche à la truite en 1^{ère} catégorie: les alevinages (rivières) en truites seront identiques à 2020 (330 kg),
- Ouverture de l'étang du Chambon avec 6 déversements de truites prévus, le timbre halieutique n'est plus obligatoire sur les lacs et plans d'eau charentais.

24 avril 2021 (se référer au guide de pêche 2021) :

- Ouverture de la pêche aux brochets et aux sandres pour la 2^e catégorie rivière.

La vente des cartes de pêche se fait par internet.

Un seul dépositaire : Isabelle (garage Pezeaud) carte par internet. Délivrance de cartes de pêche aussi chez le président. (06 71 16 17 32) et le trésorier.



JUST COUNTRY



La rentrée 2020-2021 n'a pas encore débuté à cause de la covid 19. Les cours se déroulent chaque mercredi soir à la Salle des Fêtes. Sylvie ANDRIEU, 18 ans d'expérience et diplômée NTA (National Teacher Association) niveau III anime les cours le mercredi soir de 19h à 20h, (niveau débutant) et le mercredi soir de 20h à 21h, (niveau

confirmé). La danse Country se danse seul en ligne ou en couple, sur différents styles de musiques : Country Rock, Charleston, Cha Cha, Valse, Mambo, Irlandaise, Catalane... Bon esprit, convivialité, amitié, et partage de bons moments sont les maîtres mots de notre club ! En plus de nos cours, une fois par trimestre, une auberge

Composition du bureau :

Présidente : ANDRIEU Sylvie
Vice-Présidente :
 RESTOUEIX Jessica
Secrétaire : RESTOUEIX Estelle
Trésorière : MAIRE Nathalie
Trésorière adjointe :
 POIRIER Laëtitia

espagnole est organisée avec les deux niveaux de cours afin de privilégier les échanges entre les danseurs. Dès que les cours reprendront, nous vous attendons nombreux dans nos cours ou lors de nos manifestations, n'hésitez pas à venir nous voir !

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Pour la saison 2020/2021, la société de chasse communale compte 42 chasseurs. Nous souhaitons une bonne retraite à M. DELAGE Denis et merci pour son soutien.

ACTIVITÉS DES CHASSEURS :

- Destructions des nuisibles,
- Tirs et piégeages des ragondins toute l'année,
- Pièges cages à corbeaux plus tirs,
- Surveillance des dégâts,
- Déterrages blaireaux,
- Battues des animaux malfaisants et du plan de chasse avec la participation de chasseurs dévoués toute l'année.

La divagation des chiens et des chats est interdite dans la commune.

Les festivités suivantes restent toutefois au programme 2021 si les conditions sanitaires le permettent :

- **SANGLIER GRILL** : dimanche 29 août 2021 (Moulin de la Cour),
- **LOTO** : vendredi 19 novembre 2021 (Salle des Fêtes) 20h30.



Le président remercie tous les chasseurs et les intervenants divers pour leur implication dans les diverses activités. Il reste à l'écoute de tous pour adapter au mieux la chasse dans ces conditions particulières et demande aux chasseurs, aux agriculteurs et aux non chasseurs de rester unis dans ses moments difficiles.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau maire M. CHEVALIER David ainsi que les membres du Conseil Municipal.

Merci pour votre soutien.
 Meilleurs vœux 2021.

Composition du bureau :

Président d'honneur :
 DELAGE Denis
Président :
 RESTOUEIX Christian
Vice-président :
 THUILLIER Lionel
Secrétaire :
 MORICHON Jean-Pierre
Secrétaire adjoint :
 RESTOUEIX Daniel
Trésorier : ROULON Guy
Trésorier adjoint :
 DESBORDES Patrick
Conseiller municipal représentant les chasseurs :
 M. LAFONT Serge
Représentant des agriculteurs du Chambon :
 M. LOHUES Henri

Membres du bureau :

LAVERGNE Michel,
 DEVAINE Bernard,
 MALMANCHE Raymond,
 LAFONT Fabien,
 LECOMTE Bernard,
 PUYGRENIER Eugène,
 DOUSSELAIN Sébastien,
 DERBRUT Jean-Pierre,
 HUBERT Alain.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Malgré le contexte sanitaire, le bilan financier de l'année 2019-2020 fut positif. En début d'année scolaire, les enfants du RPI Chabrac/St-Maurice ont pu bénéficier de sorties (des séances de cinéma, sorties à La Mégisserie, rencontre d'auteur). Diverses sorties ayant été annulées, nous avons effectué un don de 400 euros à chacune des écoles du RPI. Nous remercions les parents, bénévoles, commerçants, élus qui ont fortement contribué à ce résultat et nous espérons retrouver leur soutien cette année encore.

Au regard du contexte sanitaire actuel, nous devons nous adapter. Les traditionnelles animations (participation aux Automnales, organisation du Vide ta chambre et du marché de Noël) n'ont pu se réaliser. Pour commencer cette année, nous avons participé à une collecte solidaire pour les sinistrés de Nice auprès de Mme Estelle GABRIEL et nous organisons une vente de gourdes avec les dessins des enfants du RPI. En fonction des directives à venir,

nous organiserons d'autres animations (loto, carnaval, chasse aux œufs, kermesse).

Les actions aident au financement des sorties, transports, activités diverses mises en place par les écoles et c'est grâce à la participation du plus grand nombre que cela est possible. Sans l'association, les enfants ne pourraient pas bénéficier de ces loisirs à moindre coût. C'est aussi l'occasion de rencontres et de partages.

L'école maternelle accueille cette année 36 élèves. L'école poursuit notamment le projet école sans déchets avec la récupération de piles usagées, opération cartouche et le tri des déchets. Les 71 élèves de l'école élémentaire axeront leur projet sur la nature et le respect de notre environnement avec des interventions de Calitom.

Des sorties sont programmées (mégisseries, cinéma, auteur, etc) sous réserve de l'évolution des directives liées au contexte sanitaire. L'association a besoin de toutes les bonnes volontés pour que les projets pédago-

giques aboutissent ; c'est aussi permettre à nos enfants d'avoir la chance de s'ouvrir sur le monde extérieur.

Alors, par avance, merci de votre présence et de votre collaboration tant humaine que financière.

Le bureau

Présidents d'honneur :

Jeanine DUREPAIRE
et David CHEVALIER

Présidente :

Alexandra BONNETERRE

Vice-Présidente :

Elodie PARACHAUD THALIE

Trésorière : Erika PEPIN

Trésorière Adjointe :

Sévérine RAMAT

Secrétaire : Fabienne SECHER

Secrétaire-adjointe :

Laura LEMONNIER



POUR NOUS SUIVRE :
Venez nous rejoindre sur Facebook sur notre page RPI Chabrac Saint-Maurice-des-Lions.

➤ LE FCSMM, FOOTBALL CLUB SAINT MAURICE MANOT

Après une saison 2019/2020 écourtée par la crise sanitaire, notre équipe 1^{ère} finit le championnat à la 5^e place du classement et malheureusement notre équipe B n'a pas pu finir la saison faute d'effectif. Cette année, le club repart avec 1 équipe de 23 joueurs et 7 dirigeants. Des jeunes sont investis à nous rejoindre et avec les bonnes bases que nous avons déjà, c'est de bonne augure.

Prenez soin de vous ainsi que vos familles.

Le Président, Sandy VAN DER HEIDE



Vie scolaire



En cette année très spéciale au vu de la crise sanitaire que nous traversons, il nous a fallu nous adapter à maintes reprises aux diverses décisions de l'Etat. Après un premier confinement du 15 mars au 11 mai, nous avons décidé, les membres du SIVOS, les maires encore en fonction, et les directrices d'école, de rouvrir les classes qu'au 2 juin, afin d'avoir un peu plus de temps pour la mise en œuvre du très complexe protocole sanitaire. Cette première rentrée s'est très bien déroulée et l'Etat a de nouveau tout modifié le 13 juin, permettant à l'ensemble de nos écoliers de retrouver le chemin de l'école avant les grandes vacances. Encore une fois, il nous a fallu nous adapter rapidement aux souhaits d'un protocole sanitaire, certes allégé, mais toujours aussi complexe à mettre en œuvre dans nos petites structures.

La rentrée de septembre s'est bien passée et nous accueillons sur le RPI, 109 élèves, 71 à Saint-Maurice, et 38 à Chabrac.

La semaine du goût, cette année était Alsacienne. En effet, le Conseil Municipal avait

choisi de travailler plutôt sur une région que sur un légume ou un fruit, et ce choix s'est porté sur l'Alsace. Au menu de cette semaine Alsacienne, nos écoliers ont pu découvrir quelques spécialités dont l'incontournable choucroute, la Flammekueche, ou encore une tarte alsacienne et un pain d'épice.

La rentrée des vacances de la Toussaint n'a pas été une rentrée comme les autres, suite à l'assassinat, à Conflans-Sainte-Honorine, le 16 octobre, de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie. Une tragédie qui a mis à mal tout le corps enseignant, mais également les valeurs fondamentales de la République.

Le deuxième confinement, arrivé le 2 novembre, a rendu le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans et ce à partir du CP. Grâce à l'intervention solidaire de M^{me} Le Maire de Chabrac, nous avons pu doter tous les élèves de Saint-Maurice de deux masques en tissu, et ce dès le lundi matin.

La garderie, pour l'ensemble des enfants, est gratuite à compter du 2 novembre. Elle est ouverte de 7h15 à 8h40 et de 16h20 à 19h30.

Nos étoiles

ST-MAURIÇOISES

OBJECTIF TOP CHEF SUR M6 POUR LUCAS



Lucas Gontier

Lucas Gontier, qui travaille actuellement aux garnitures dans les cuisines du Moulin de la Tardoire à Montbron, a fait son apprentissage à L'Estaminet, à Esse, non loin de Confolens. Le restaurant ne cachait pas sa fierté sur sa page Facebook. Objectif Top CHEF, c'est un programme présenté par le chef Philippe Etchebest, et il a brillé en début de semaine avec sa Pavlova au charbon noir et coulis de framboise, et victoire encore pour sa revisite du chou-rave en deuxième épreuve. Qualifié pour la finale de la semaine, il perd, même s'il a obtenu un point pour le dressage de son assiette d'anguille fumée et des félicitations du chef Philippe Etchebest pour son trompe l'œil avocat-saumon en forme de pomme, cela n'aura pas été suffisant pour le mener à la victoire. Une belle expérience et des étoiles plein les yeux.

Bravo Lucas

CONCOURS MISS FRANCE AGRICOLE JUNIOR POUR FLORINE



Florine Rainaud

C'est vrai, Florine Rainaud est une passionnée mais elle veut aussi démontrer que les filles ont leur place dans ce milieu très masculin qu'est l'agriculture. Elle n'hésite pas à grimper dans le tracteur familial pour aider son père et même jouer de la tondeuse pour faire une beauté aux génisses du cheptel, même si l'élevage laitier reste son projet majeur.

En Terminale Bac Pro CGEA (conduite et gestion d'une entreprise agricole) à la MFR de la Péruse, elle est actuellement en stage à la Ferme du Paupiquet à Ansac-sur-Vienne et pense, une fois le bac obtenu, poursuivre ses études pour obtenir un BTS production animale et une certification en production laitière et ensuite s'installer afin d'avoir son propre troupeau laitier.

Florine Rainaud aura 18 ans en avril prochain. Elle a donc dû s'inscrire au concours dans la catégorie junior pour candidater à Miss France Agricole, un concours sur Facebook destiné à mettre en valeur l'agriculture et l'élevage.

Bravo Florine



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h, 14h-17h
 Mercredi : 9h-12h fermée l'après midi
 Vendredi : 14h-17h (le matin, la mairie est fermée et il n'y a pas d'accueil téléphonique)
 Samedi : 10h-12h fermée l'après midi
 Tél : 05 45 85 55 99
 Email : mairie@stmauricedeslions.fr
 Pour rencontrer M. le Maire ou un adjoint, s'adresser au secrétariat pour convenir d'un rendez-vous.

Garderie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi à partir de 7h15 le matin et jusqu'à 19h30 le soir
 Tél : 05 45 71 31 23

Agence Postale et Bibliothèque

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h. Tél : 05 45. 71 49 58

Ramassage des ordures ménagères

Sacs noirs : Mardi matin semaines impaires (lendemain si férié)
 Sacs jaunes : Mardi matin semaines paires (lendemain si férié)

RESPA (Réseau de Santé "Personnes Agées" du pays de Charente Limousine)

RESPA Charente Limousine
 3, Place Emile Roux - 16500 CONFOLENS
 Tél : 05 45 30 20. 75 - Fax : 05 45 30 20 75
 respa.cl@orange.fr

AGEF TEMPO :

Le mardi et Jeudi de 14 h à 17 h.
 Allée des Freniers -16500 CONFOLENS
 Tél : 05 45 29 06 06 - Fax : 05 45 71 01 86
 agetempo@age.fr

ADMR Chabanais :

3, rue du Parc, 16150 Chabanais
 Tél : 05 45 89 10 02
 chabanais@chabanais.fede16.admr.org

PRESENCE VERTE :

Tél : 05 45 97 81 30
 presenceverte16@msa-services.fr



ÉTAT CIVIL

arrêté à la date du 14 décembre 2020

NAISSANCES

Léo, Michel PAGNOUX	15/01/2020
Maéline BRILLOUET	15/03/2020
Romain LANDRIEAU	22/04/2020
Romane, Dominique, Claudine RICOU LAGUILLE	01/05/2020
Nathan VIGNAUD	06/05/2020
Flora, Camille, Marie SANCHIS	27/05/2020
Noé, Enzo, Alexandre ROBUCHON	29/05/2020
Milan, Paul JONES	16/06/2020
Gabriel, Antonin VERGNAUD	01/10/2020
Rubis, Nancy, Françoise, Vanesse MOUCHE LAFLEUR	19/11/2020
Lola BELAIR	30/11/2020
Nassim ADAM GUILLEMOT-STIOT	02/12/2020

MARIAGES

01/08/2020 : Ghislain, Bernard, François, Marie, Pierre AUGIER de CREMIERS et Claire, Marie, Thérèse Du BREUIL HELION de la GUERONNIERE

PACS

14/11/2020 : Maxime, Didier, Jacques ROBUCHON et Margaux, Marie DAVID
 28/11/2020 : Romain, Michel PAGNOUX et Laurie, Marie, Mélanie DANDRIEUX

DÉCÈS

Denise BONNEAU épouse DUPORT	09/01/2020
Jean, Henri, Claude BEAULIEU	16/02/2020
Jean, Joseph REBERAT	01/04/2020
Marie Thérèse DELAUNAY épouse GUYONNET	22/05/2020
Annie, Odette LABRUDE épouse LAGANE	25/05/2020
Jean-Claude, Joël AUTHIER	31/05/2020
Raymond, Jean PARISON	07/07/2020
Raymonde, Jeanne, Alexandrine COURIVAUD épouse AUDONNET	09/07/2020
Patricia, Colette, Denise DELAGE	25/07/2020
Pierre, Lucien NORMAND	27/09/2020
Simone, Odette GUIGNANDON épouse VIGNAUD	05/10/2020
Simone BELLY épouse GANTHEIL	07/11/2020
Yves, Louis, Marie LE BOURNAULT	11/11/2020
Annie, Marie, Thérèse RIVET épouse DESLANDES	04/12/2020
Bernard LOUVETZ	04/12/2020
Auguste, Jean, Achille GUYONNET	11/12/2020

LES TARIFS DES PRESTATIONS COMMUNALES

Salle des fêtes (compris chauffage, cuisine, tables et chaises) :

Habitants de Saint-Maurice-des-Lions :

Week-end (du vendredi 16h00 au lundi matin) : forfait de 110€ sans vaisselle, 160€ avec vaisselle.

Habitants hors commune :

Week-end (du vendredi 16h00 au lundi matin) : forfait de 130€ sans vaisselle, 180€ avec vaisselle.

Caution: un chèque de 150€ + attestation d'assurance.
Tarif pour casse de vaisselle facturé : 5€ par assiette et verre cassé ou manquant, 3€ par couvert cassé ou manquant.

Salle du Moulin de la Cour (compris chauffage, cuisine, tables et bancs)

Week-end (du vendredi 16h00 au lundi matin) : forfait de 70€.

Caution: un chèque de 100€ + attestation d'assurance.
Vaisselle : voir l'association du comité des fêtes.

Tables et bancs sans la salle : tarif de 4€ pour 1 table et 2 bancs si livrés au domicile du demandeur, gratuit si récupérés sur place.

Salle des associations : Gratuit, voir la mairie.

Avec la location d'une salle la location du Tivoli est possible : Forfait de 100€ pour les usagers hors commune + caution de 152€.

Gîte du Moulin de la Cour : Capacité d'accueil maximum : 6 pers (animaux refusés). Location à la semaine toutes charges comprises : basse saison 235€, moyenne 240€, haute 310€. Vacances scolaires 280€.

Week-end 175€. Mid-week (du lundi 16h00 au vendredi 10h00) 200€. Caution 300€, draps 25€/lit, ménage 50€.

Camping du Moulin de la Cour : Forfait 2 adultes + 2 enfants : 6€ la nuit. Branchement électrique 2€ la nuit. Forfait par personne supplémentaire : 1€ par jour.

Participation de la commune aux voyages scolaires : Pour les voyages ayant un coût supérieur à 200 € -> 50€, pour les voyages ayant un coût compris entre 100 et 200 € -> 30 €, pour les voyages ayant un coût inférieur à 100 € -> 20€

Cantine scolaire : 2€ le repas pour les enfants, repas enseignant, intervenant extérieur 4€, repas adulte stagiaire, AVS, contrat aidé 3,50 €.

Garderie périscolaire municipale : Gratuite

Participation de la commune aux frais d'apprentissage à la natation : Aide financière de 50 € sur présentation d'une facture acquittée et sous condition que les cours de natation soient dispensés par la piscine communautaire de Confolens.

Participation de la commune aux frais de destruction des nids de frelons : Participation financière à hauteur de 50 % de la dépense engagée pour la destruction des nids de frelons asiatiques et européens. Les modalités de cette aide : le particulier ayant constaté la présence d'un nid de frelons aura en amont contacté la mairie qui appellera alors le désinsectiseur pour lui confirmer l'intervention. Le particulier devra ensuite transmettre à la mairie la facture acquittée accompagnée d'un RIB à son nom pour le versement de l'aide qui correspondra à 50 % de la dépense engagée.

Bibliothèque municipale : Inscription : 5€ par an et par personne, gratuit jusqu'à 18 ans. La bibliothèque est ouverte tous les jours de 9h30 à 12h en même temps que l'agence postale

La Bibliothèque recrute. Venez nous rencontrer, échanger et peut être vous joindre à nous pour créer la Bibliothèque de demain.

Bascule : Gratuit, voir la Mairie.

Assainissement : Abonnement tabouret : 67€. Partie proportionnelle à la consommation d'eau : 0,85€/m³ pour 2021. Pour les usagers alimentés par une source ou un puits, forfait servant de base à la redevance : 40m³ pour une personne seule, 80m³ pour 2 personnes vivant au foyer, 100m³ pour 3 personnes, 120m³ pour un foyer de 4 à 6 personnes, 150m³ pour 7 personnes et plus

Concession cimetière :

Cimetière : concession trentenaire : 20€/m², concession cinquantenaire 30€/m².

Columbarium : pour une durée de 15 ans 400€ la case simple, 550€ la double. Pour une durée de 30 ans 600€ la case simple, 800€ la double, tarif pour une durée de 50 ans 900 € la case simple, 1 200€ la case double

Caveau municipal : payant à partir du 16ème jour (0,80€/jour)